



Les “maelströms” de selles du Roi-Soleil...

● J. Watelet*

Maelström [ma(e)lstrøm], ou maelstrom [ma(e)lstr'm], ou malstrom [malstr'm] n. m. (mot néerlandais, de malen, moudre, et strom, courant ; 1765). Tourbillon dû à des courants de marée qui se produisent en particulier dans un chenal de l'archipel des Lofoten (Norvège).

Né le 5 septembre 1638 à Saint-Germain-en-Laye, Louis XIV est le fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Âgé de cinq ans à la mort de son père, il devient roi ; mais il est mineur, et sa mère exerce la Régence, aidée de Mazarin qu'elle nomme Premier ministre. Il sera donc roi de France de 1643 à 1715, ce qui constituera le plus long règne de notre histoire. Comte de Barcelone de 1643 à 1652, Louis XIV sera déclaré majeur en 1651 et sacré roi en 1654.

Il ne commencera véritablement à gouverner qu'à la mort de Mazarin, en 1661. N'ayant à rendre de comptes qu'à Dieu, il considérera comme absolu son pouvoir de droit divin. Les décennies à venir seront marquées tant par ses succès militaires (campagnes franco-espagnoles de 1655 à 1659, de la Dévolution de 1667 à 1668, de Hollande de 1672 à 1678) que par ses conquêtes amoureuses (Marie Mancini, Mademoiselle de Lavallière, Madame de Montespan, Madame de Maintenon) ou son despotisme artistique, dont Versailles restera le principal symbole de son apogée. La fin du XVII^e siècle marquera les premiers revers, tant en politique intérieure qu'extérieure (Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, batailles d'Italie, d'Espagne et de Flandres, avec le traité d'Utrecht en 1713 et ceux de Rastadt et de Baden en 1714 par lesquels la France cède des territoires au Canada et à l'Angleterre), et le début du déclin pour un monarque affaibli par de nombreuses pertes familiales et une vieillesse mal acceptée. Son passé médical, à l'image de son œuvre, ne restera pas oublié : suivi, entouré, conseillé, médiqué, il le sera quotidiennement par cinq médecins qui auront accompagné ses 77 années d'existence. Jacques Cousinot, jusqu'en 1646, et François Vaultier, en 1647, seront les premiers à gérer la santé du Dauphin. Puis le mérite reviendra aux médecins suivants de noter les moindres maux de Sa Majesté dans le *Journal de Santé* (1), tenu quotidiennement à jour par trois praticiens : Antoine Vallot, de 1647 à sa mort en

1671, grand adepte de la médecine chimique et minérale et des saignées ; Antoine d'Acquin, de 1671 à 1693, partisan à outrance des purges et des lavements, ce qui lui occasionnera sa disgrâce en 1693 (en 22 ans de suivi, il n'aura infligé pas moins de 83 purges et 50 lavements royaux) ; et Guy-Crescent Fagon, asthmatique et épileptique, défenseur d'une médecine galénique qui finalisera le *Journal de Santé* en 1711, et accompagnera le roi dans son dernier soupir à Versailles le 1^{er} septembre 1715.

Les moindres détails médicaux sont donc mentionnés dès son enfance. Décrit comme de constitution résistante, il échappera dans ses deux premières décennies à trois maladies éruptives, souvent mortelles à cette époque – son petit-fils le duc de Bourgogne et sa femme en subiront la dure réalité – traitées aussi efficacement les unes que les autres par les remèdes usuels du Grand Siècle : ce dénominateur commun thérapeutique, dont usaient et abusaient les gens de la Faculté, s'apparentait en fait aux actions comiques des médecins de Molière : *Saignare, purgare et clysterium donare*... Ainsi, il sortit indemne en 1647 de 11 jours d'une variole “furieuse et maligne” (anéantie par 4 saignées de 32 onces de sang, soit environ deux litres), d'une scarlatine en juillet 1658 (9 saignées en 11 jours) et d'une rougeole en 1663 (4 saignées, 3 lavements et une purge). Seront par ailleurs notés de multiples abcès et éruptions cutanées (qui emporteront la reine Marie-Thérèse) dans un contexte de potentiel diabète, une blennorrhagie – tenue secrète en 1655 –, une maladie goutteuse à partir de 44 ans (1682), la gravelle à 71 ans (1709) et une gangrène de la jambe droite (“La jambe était aussi pourrie que s'il y avait six mois qu'il fût mort”) qui aura raison de Sa Majesté (2).

Sans pour autant considérer ces problèmes comme annexes, ils apparaîtront comme secondaires au regard des troubles digestifs dont souffrira Louis XIV : ils seront décrits pour la première fois en 1652, sous la forme d'un “flux de ventre”, mis sur le compte d'un excès de fatigue, traité initialement et efficacement par des lavements à l'huile d'amandes et de miel. Cette “tension du ventre”, sur laquelle se grefferont l'année suivante des diarrhées “huit mois durant”, ne fera que finalement réguler sa vie quotidienne. L'intérêt que porteront ses praticiens sur ces différents troubles sera tout autant marqué par l'incertitude du diagnostic étiologique que par les nombreux et infructueux essais thérapeutiques.

Initialement, ces symptômes ne surprendront pas ses médecins : ils seront mis sur le compte d'une nature boulimique occasionnée par des périodes de lassitude, de déboires en matière de poli-

* Service d'hépatogastroentérologie, CHU de Nancy.

tique intérieure et extérieure. L'appétit – sans modération – est ainsi décrit comme “dans toutes les saisons et à toutes les heures également grand, et souvent, il ne l'a pas moindre la nuit, quand ses affaires l'ont engagé à prendre ce temps pour manger, et, en général, il est plutôt excessif que médiocre”. Un service se composait d'un potage réalisé à partir de bouillie de viande, de volailles et de gibier (gigot de mouton à la royale, filets de cerf aux perdreaux truffés, rognons de veau rôtis) et de légumes (betteraves et autres chicorées provenant du potager de La Quintinie), dont les jus étaient concentrés et épicés. Suivaient les rôtis, les poissons et les desserts. Aucun des mets du petit couvert servi à onze heures et du souper de six heures ne freinait les ardeurs gastronomiques royales. Ainsi que le constataient ses médecins, ses excès alimentaires affaiblissaient son système digestif : grand pourvoyeur de festivités (Carrousel des Tuileries en 1662, nombreuses festivités à Marly et à Versailles), il n'était point rare de le voir incapable d'assumer ses fonctions royales au lendemain de repas pantagruéliques. “Outre les croûtes, le pain mitonné en potages et les viandes fort solides, il combla la mesure à son dessert, avec des vents faits avec du blanc d'œuf et du sucre, cuits et séchés au four, force confitures et des biscuits bien secs ; ce qui, joint à quatre grands verres en dînant et trois d'eau sortie de la glace, après dîner, donna sujet au roi de se plaindre.” Ces “pures indigestions” étaient à l'origine de débâcles diarrhéiques si violentes qu'elles pouvaient “écorcher tout le fondement”, l'obligeant à garder la chambre sur sa chaise percée, et le tenaient éveillé plusieurs nuits durant : “Après des repas de poissons, fort amples, il fut quatre fois à la garde-robe dans le jour, médiocrement ; mais, étant très gonflé le soir en se couchant, il fut réveillé à trois heures du matin par un besoin pressant de faire une grande selle ; une seconde aussi brune suivit à quatre heures trois quarts ; une troisième à cinq heures et demie, et une quatrième avant huit heures. Le roi recula son lever d'une heure et, depuis neuf heures jusqu'à deux heures après-midi, il fit cinq selles liquides et âcres.” Ces “débordements de ventre copieux” répondent médiocrement aux jours de diète et de jeûne préconisés par l'entourage médical et en particulier aux supplications de D'Aquin “de moins souper, de ne faire que deux repas de viande les jours de chasse, de tremper plus son vin (friadre de vin de champagne rouge et non mousseux, Fagon lui conseillera plutôt le vin de Bourgogne) et de n'user guère de ragoût trop plein de sels et d'épices”. Peine perdue ! Ses journées étaient rythmées par un transit capricieux, l'obligeant à se retenir lors d'un souper avec le roi d'Angleterre (“...il en eut le ventre gonflé et se releva deux fois dans la nuit pour faire deux grandes selles, qui ne purent pas néanmoins emporter des vents remontés qui lui donnèrent la colique”) ou à interrompre un parcours de chasse ou quelque cérémonie. L'âge et les années passant ne freineront pas une machine digestive précaire : une mastication inefficace due à une denture en perdition (à 47 ans, il n'a plus qu'une dent à la mâchoire supérieure) ne fera qu'aggraver les choses (3). À tel point que Fagon, fasciné par des “excréments, au-delà de tout ce qu'on avait jamais vu” (“...en deux fois vingt-quatre heures, le roi fut vingt-cinq fois à la garde-robe”), en vient à quantifier les matières rendues non plus en selles, mais en nombre de bassins remplis...

Il apparaît par ailleurs que les remèdes prescrits par l'entourage médical de Louis XIV n'apportèrent guère plus de résultats escomptés, bien au contraire. Limités dans leur choix thérapeutique, les médecins n'hésitaient pas à renouveler des médications loin d'être bénéfiques pour le souverain tube digestif... En premier lieu, les lavements : chaque fois que “le fardeau lui devenait à charge”, leur recours apparaissait de nécessité pour soulager un ventre trop plein. Plus ou moins précédés d'une saignée, leur composition variait (eau de rose, miel, manne, julep, décoctions minérales, graines de lin et huile d'amandes douces) en fonction du résultat à obtenir (laxatif, calmant ou astringent), et ils étaient inmanquablement suivis par un bouillon purgatif (séné, manne et potasse dilués dans un bouillon de veau et d'herbes médicinales). L'indéniable agression sur le tube digestif sera confirmée par le procès-verbal réalisé lors de l'autopsie, au lendemain de sa mort : “Le ventre extrêmement tendu, très bouffi, les intestins bien altérés avec inflammation, surtout ceux du côté gauche, le gros intestin d'une dilatation extraordinaire.” Il en est de même pour d'autres panacées : sel de mars (diurétique ou laxatif), yeux d'écrevisses (aux effets aphrodisiaques), poudre de pierres précieuses, eau martiale (réduction d'eau dans laquelle avait croupi de la limaille de fer mélangée à du jus d'orange), juleps à l'extrait de rhubarbe, pilules de sel tamaris, tisanes à la sauge, décoction de fleur d'oranger sont autant de prescriptions empiriques qui ne pouvaient que le confiner sur sa chaise percée pour évacuer “dix fois dans la journée, fort copieusement, excréments, bile et sérosités corrompues”. Les dévoiements pouvaient alors s'étaler sur vingt à trente heures. Adeptes de la chaise percée dès son enfance pour satisfaire à l'étiquette devant ses courtisans (“parfois vingt minutes”), il persista ultérieurement par pure nécessité. Mais, tels qu'ils sont décrits, ces maux digestifs ne peuvent être mis sur le compte de la seule alimentation. Leurs auteurs en étaient conscients, et, outre cette goinfrerie, l'hypothèse fut évoquée d'une mauvaise hygiène (mains sales, végétaux mal lavés...), des eaux polluées durant les différentes périodes d'inondations “extraordinaires”, de la dysenterie qui sévissait pendant les campagnes militaires de Flandre et de Franche-Comté et des amibes importées par les armées espagnoles. Ces suppositions ont été dernièrement étayées par des recherches parasitologiques réalisées dans les résidus de latrines du château de Marly-le-Roi, permettant de conclure à une importante présence d'ascaris et de *trichinella* (4). Mais, diverses interrogations peuvent subsister quant à des pathologies associées : il y a tout à penser qu'il existait une composante motrice dans les souveraines diarrhées, devant le luxe des précisions et des détails fournis – en particulier par Fagon – sur les fèces royales : on y retrouvait fréquemment “la chair succulente des faisandeaux et des perdreaux”, “grande quantité de légumes et particulièrement de petits pois, qui nous paraissent encore tout entiers” (importés de Gênes par Audiger en 1660 et dont Louis XIV raffolait) et “de gros morceaux d'artichauts tous indigestes”. L'absence de répercussion sur l'état général était cette possibilité. Potentiellement fonctionnelle ou diabétique, l'hypothèse d'une dysthyroïdie ne peut cependant point être écartée : quelques années après le début de ses soucis digestifs, Louis XIV a vu apparaître un cortège de signes fonctionnels variés

qui se renforceront avec le temps : après “de petits et légers étourdissements”, le roi verra progressivement se manifester des épisodes migraineux, des vertiges, une sécheresse de bouche et surtout des “vapeurs” : “Il avait des vapeurs quasi comme les dames” (Primi Visconti). Ces incommodités, qui seront pour Fagon les conséquences de gaz “comme une tempête perpétuelle dans le bas ventre, duquel les membranes violemment étendues, tirent celles de la tête et donnent occasion aux étourdissements”, le poursuivront continuellement. Aucun remède n’y fera : bains de chambre, bains de rivière, opiat, eau de pimprenelle, bouillons rafraîchissants, “eau à la glace” ne pourront refroidir un corps trop chaud. Adeptes des promenades par grand froid et hostile aux appartements trop chauffés, le roi vivra continuellement dans l’appréhension de ses opiniâtres vapeurs.

Ultérieurement, la composition des selles se modifiera : à l’habituelle matière “jaunâtre, grenelée comme certains miels communs ont accoutumés de l’être”, “bouillante et écumante”, pouvant “cuire le fondement” et apparaissant sous forme de “bouse de vache” viendront se greffer des épisodes de glaires sanglantes dans un contexte fébrile, difficilement amendé par la prise de quinquina, responsable elle-même de colique ! Persistance d’une maladie colique ou prémices d’une maladie de Crohn ? L’évolution spontanée apportera sa part de réponse avec l’apparition d’un abcès périnéal en janvier 1686 (5). Le roi a alors 47 ans. Comme à leur habitude, les médecins “tournoieront” autour de la lésion (application de cataplasme de farine, emplâtres de ciguë, baume du Pérou), avant finalement de l’inciser à la lancette. Profond de quatre travers de doigt et ne cicatrisant pas, une fistule sera mise en évidence en avril après injection dans l’orifice – à défaut de bleu de méthylène – d’une décoction de millepertuis rouge. L’orifice interne est finalement repéré par la mise en place d’une sonde dans la fistule à partir de l’orifice externe. Il faudra ensuite attendre sept nouveaux mois avant de pouvoir envisager “la grande opération”. Sept mois durant lesquels seront expérimentées différentes interventions sur les “fistuleux de Paris”, réquisitionnés pour l’occasion. Et, au matin du 18 novembre, Charles-François Félix, chirurgien du roi, “le bistouri à la royale” en main, opère Sa Majesté. Introduit dans la fistule (antéro-droite ?) jusqu’à l’orifice interne, le tranchant d’une lame courbe étant protégé par une chape, le bistouri était secondairement retiré – après retrait de la chape – en tenant d’une main le bout du stylet et de l’autre le manche. Simple intervention de trois heures

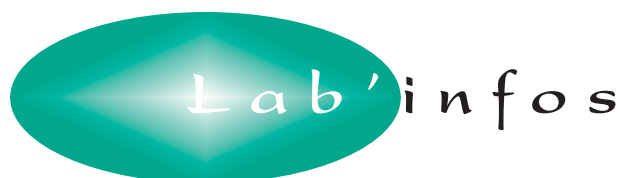


Le “bistouri à la royale” (n° 2) de Charles-François Félix.

qui arrachera deux soupirs royaux et amènera pour au moins un an les épisodes fébriles. Le roi remarquera difficilement cinquante-six jours plus tard. Il n’est pas exclu qu’il existait à l’issue du geste une part d’incontinence dans la persistance de ses diarrhées, résultante d’un sphincter amoindri par le fer du chirurgien. Les deux dernières décennies marqueront le début des revers militaires et la fin de l’expansion française. Humilié, désabusé, il tentera d’échapper à sa condition par quelque projet (construction du Trianon, 1687) mais sera dépendant de ses nombreux déboires physiques, ses troubles digestifs le harcelant jusqu’à sa mort. Comment ce corps a-t-il résisté à de si dures épreuves de la vie, alors qu’habituellement les Bourbons ne dépassaient pas le cap des cinquante ans ? La réponse émane finalement de l’une de ses protégées, Madame de Maintenon : “On ne s’accoutume point à la santé du roi ; c’est un miracle qui recommence tous les jours.”

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Vallot A, D’Acquin A, Fagon GC. *Journal de la Santé du Roi Louis XIV de l’année 1647 à l’année 1711*. Paris : Durand, 1862.
2. Caroly M. *Le corps du Roi-Soleil*. Les Éditions de Paris, 1990.
3. Gonzalez Iglesias J. Oral diseases of Louis XIV. *Rev Actual Odontostomatol Esp* 1990 ; 50 : 71-2, 75-6.
4. Dorozynski A. Parasites likely to have plagued Louis XIV. *BMJ* 1998 ; 316 : 1480.
5. Bodemer CW. France, the fundament, and the rise of surgery. *Dis Colon Rectum* 1983 ; 26 : 743-50.



Créon®,

un centenaire toujours actif !

C’est à l’automne 1900 que fut commercialisé le Pancréon®, enzymes pancréatiques de remplacement résistant à l’acidité gastrique, préparé

à partir du pancréas de porc. Le principe de base n’a pas changé mais de nombreuses améliorations techniques ont été introduites en un siècle, amenant au Créon® actuel. Préparé à base de microsphères de moins de 1,7 mm de diamètre, avec une concentration élevée d’enzymes, ayant permis la réduction de la taille des gélules, Créon® demeure un traitement essentiel de l’insuffisance pancréatique exocrine, un siècle après sa naissance.